

changement radical et ces changements peuvent se produire à l'improviste. En 1956-1957, les honorables vis-à-vis prétendaient qu'ils ne pouvaient se permettre d'offrir plus que \$40. Ils disposaient d'un énorme excédent, mais ne pouvaient se permettre davantage. Les Canadiens nécessiteux, s'il en était, devaient réclamer l'aide des municipalités ou des provinces. Les députés se rappellent-ils que les provinces ont déclaré, en 1957, qu'elles ne recevaient pas un juste traitement? C'est la raison d'une des promesses que nous avons faites, savoir que nous augmenterions sensiblement les montants destinés aux provinces, afin qu'elles puissent s'acquitter de leurs responsabilités. C'est ce que nous avons fait.

J'ai suivi avec intérêt les divers changements qui se sont produits ces dernières semaines à propos des pensions. J'en parlerai un peu plus tard peut-être, si l'occasion s'en présente. Qu'il me suffise de dire, pour l'instant, que la déclaration faite le 11 janvier, et qui a été diffusée d'un bout à l'autre du pays, a été modifiée dès qu'il a été constaté, pendant le débat sur le discours du trône, que le montant de l'augmentation allait être de \$10. Cela a changé la politique annoncée le 11 janvier.

Puis, le parti qui siège en face a présenté sa nouvelle politique à la fin de janvier. Dans l'argument que ces messieurs ont invoqué, il était encore une fois question de la nécessité d'un régime contributif. Je ne vais pas traiter de la question d'un régime contributif maintenant, car elle l'a déjà été en détail. Cependant, si l'honorable député veut que je m'y attarde, je me ferai un plaisir de le faire immédiatement.

Mais j'ajoute ceci: quand je lis et étudie les promesses, ou plutôt les espoirs, que laisse entrevoir la politique annoncée par le chef de l'opposition et ses associés, tout ce que je puis dire c'est que c'est une des fumisteries les plus prodigieuses de l'histoire. Prétendre qu'ils allaient payer de \$75 à—quels sont les chiffres? Voici. L'un d'eux a prêté \$390, bien qu'ils aient songé à fixer un plafond afin que les vieillards ne retirent pas trop. Ils vont faire tout cela, sans nouveaux impôts et avec un budget équilibré. J'aurai l'occasion, je crois, de revenir là-dessus. Qu'a dit M. Kent?

Une voix: M. Kent n'est pas le chef.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non. C'est le chef du chef. (*Exclamations*) Il semble que la chose était convenue de façon générale.

M. Brassard (Lapointe): Ainsi en est-il de M. Grosart.

Le très hon. M. Diefenbaker: De toute façon, voici ce qu'il a dit au cours de la conférence à Queen's.

L'hon. M. Pearson: Carrosserie Fisher!

Le très hon. M. Diefenbaker: La «carrosserie Fisher» est bien supérieure au «moteur Kent»... (*Exclamations*)... si c'est là un exemple de la pensée qui domine le parti libéral de nos jours. A cette conférence du 14 septembre, comme le rapporte M. Harold Greer—qui n'est certainement pas un antagoniste du parti libéral—il a dit ceci. Il parle de la conférence donnée à Kingston. Je me dispenserai de lire le titre.

Une voix: Lisez-le, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je me contenterai d'en lire le début seulement: «Endossement d'un désastre politique». Puis il parle de la conférence et des différentes questions qui y sont traitées. Il déclare ensuite:

Sujet: Tom Kent, ancien éditeur de la *Free Press* de Winnipeg et conseiller de M. Pearson, maintenant à l'emploi d'une compagnie de Montréal, a présenté une communication de 66 pages, à la suite de laquelle il n'y a plus grand-chose à dire sur la façon dont devrait progresser le bien-être social au Canada; mais sa proposition principale visant à financer ce programme comportait un impôt de 50 p. 100 sur les dépenses de publicité.

Je pourrais continuer, mais je me contenterai de lire la conclusion, en la dédiant à l'honorable député de Bonavista-Twilligate. Voici l'avant-dernier paragraphe:

Il était donc presque certain que la conférence de Kingston n'allait pas se terminer sans que les hommes politiques pratiques donnent un avertissement...

(*Exclamations*)

L'honorable député de Bonavista-Twilligate a souri d'aise en entendant cette distinction, monsieur l'Orateur. L'article continue:

...une tâche qu'a exécutée, durant une séance de résumé, le dernier jour, le praticien par excellence, M. John Whitney Pickersgill.

Peut-être un jour, lorsqu'on écrira l'histoire, c'est ce qu'on dira, si l'on veut bien me permettre cette digression. L'article termine:

Ce qu'a dit M. Pickersgill n'était pas officiel, mais les vues qu'il a exprimées seront étudiées dans un second article.

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur le président... (*Exclamations*) Pourrais-je inviter le premier ministre à nous lire ce second article.

Le très hon. M. Diefenbaker: Si l'honorable député veut le consigner au compte rendu aujourd'hui, il aura beau le faire. Je n'ai ici que le premier des deux.

Une voix: Intentionnellement!

Le très hon. M. Diefenbaker: Je n'en lirai pas le titre. L'honorable député le connaît. Par respect, je me dispenserai de le lire.